



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

| | |
|---|--|
| Nom du produit | : Sikasil® WS-304 ME |
| Autres moyens d'identification | : Donnée non disponible |
| Nom de la compagnie | : Sika Canada Inc. 601, avenue Delmar Pointe-Claire, QC H9R 4A9 Canada www.sika.ca |
| Téléphone | : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452 |
| Fac-similé | : (514) 694-2792 |
| Adresse de courrier électronique | : ehs@ca.sika.com |
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | : CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours) |
| Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation | : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit. |

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

| | |
|---|----------------|
| Liquides inflammables | : Catégorie 4 |
| Irritation de la peau | : Catégorie 2 |
| Irritation oculaire | : Catégorie 2A |
| Sensibilisation de la peau | : Catégorie 1 |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée | : Catégorie 2 |

Éléments étiquette SGH



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

Étiquetage supplémentaire

Il n'y a pas d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue utilisée dans un mélange à une concentration >= 1%.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

| Nom Chimique | No. CAS | Classification | Concentration (% w/w) |
|---|------------|--|-----------------------|
| Polysiloxanediol | 70131-67-8 | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2A; H319 | >= 30 - < 60 |
| butane-2-one-O,O',O"- (méthylsilylidyne)trioxime | 22984-54-9 | Eye Irrit. 2A; H319 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 | >= 1 - < 5 |

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Retirez les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

Provoque une sévère irritation des yeux.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
effets irritants
effets sensibilisants
Réactions allergiques
Lacrymation excessive
Erythème
Dermatite

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Mousse
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO2)
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inadé-
quats : Jet d'eau

Produits de combustion dan-
gereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection
spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Refusez l'accès aux personnes non protégées.

Précautions pour la protec-
tion de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les
égouts.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne
peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le
confinement et le nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-
mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-
nation.



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8).
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.
- Conditions de stockages : Garder dans le contenant original.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Stocker conformément à la réglementation locale.
- Matières à éviter : Produits explosifs
Agents d'oxydation
Gaz toxiques
Liquides toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|----------------------|----------|---------------------------------------|---|-----------|
| carbonate de calcium | 471-34-1 | VEMP (particules totales) | 10 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA | 10 mg/m ³ (Carbonate de calcium) | CA AB OEL |
| | | TWA (Poussière totale) | 10 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | TWA (fraction de poussière inhalable) | 3 mg/m ³ | CA BC OEL |



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

| | | | |
|--|------|----------|-----------|
| | STEL | 20 mg/m3 | CA BC OEL |
|--|------|----------|-----------|

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------------|----------|------------------------------------|---|-----------|
| acetic acid | 64-19-7 | TWA | 10 ppm 25 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | STEL | 15 ppm 37 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | TWA | 10 ppm | CA BC OEL |
| | | STEL | 15 ppm | CA BC OEL |
| | | VEMP | 10 ppm 25 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | VECD | 15 ppm 37 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA | 10 ppm | ACGIH |
| | | STEL | 15 ppm | ACGIH |
| | | (c) | 5 ppm 21 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | TWA | 1 ppm | CA BC OEL |
| acetic anhydride | 108-24-7 | STEL | 3 ppm | CA BC OEL |
| | | VEMP | 1 ppm | CA QC OEL |
| | | VECD | 3 ppm | CA QC OEL |
| | | TWA | 1 ppm | ACGIH |
| | | STEL | 3 ppm | ACGIH |

Mesures d'ordre technique : L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose. Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosivité.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

| | |
|-----------------------------------|---|
| | la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire. |
| Protection des mains | : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques. |
| Protection des yeux | : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées. |
| Protection de la peau et du corps | : Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. |
| Mesures d'hygiène | : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation. |

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|--|
| Aspect | : pâte |
| Couleur | : divers |
| Odeur | : irritant |
| Seuil de l'odeur | : Donnée non disponible |
| pH | : Donnée non disponible |
| Point/ intervalle de fusion / Point de congélation | : Donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : > 70 °C (158 °F) (Méthode: vase clos) |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supé- | : Donnée non disponible |



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

rieure / Limite d'inflammabilité
supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité infé-
rieure

Pression de vapeur : 0.01 hPa

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : env. 1.15 g/cm3 (20 °C (68 °F))

Masse volumique apparente : Sans objet

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans d'autres
solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-
octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-
inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposi-
tion : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-
gereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Produits de décomposition : acide acétique



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

- Information écologique supplémentaire : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et cet conduits d'évacuation.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

| | |
|------------------|---|
| ACGIH | : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) |
| CA AB OEL | : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA QC OEL | : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| ACGIH / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| ACGIH / STEL | : Limite d'exposition à court terme |
| CA AB OEL / TWA | : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA AB OEL / STEL | : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes |
| CA AB OEL / (c) | : plafond de la limite d'exposition professionnelle |
| CA BC OEL / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA BC OEL / STEL | : limite d'exposition à court terme |
| CA QC OEL / VEMP | : Valeur d'exposition moyenne pondérée |
| CA QC OEL / VECD | : Valeur d'exposition de courte durée |
| ADR | : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route |
| CAS | : Chemical Abstracts Service |
| DNEL | : Derived no-effect level |
| EC50 | : Half maximal effective concentration |
| GHS | : Globally Harmonized System |
| IATA | : International Air Transport Association |



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

| | | |
|--------|---|--|
| IMDG | : | International Maritime Code for Dangerous Goods |
| LD50 | : | Median lethal dose (the amount of a material, given all at once, which causes the death of 50% (one half) of a group of test animals) |
| LC50 | : | Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that kills 50% of the test animals during the observation period) |
| MARPOL | : | International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 |
| OEL | : | Occupational Exposure Limit |
| PBT | : | Persistent, bioaccumulative and toxic |
| PNEC | : | Predicted no effect concentration |
| REACH | : | Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency |
| SVHC | : | Substances of Very High Concern |
| vPvB | : | Very persistent and very bioaccumulative |

Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OUFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision : 11/24/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Personne qui a préparé la FDS : R & D de Sika Canada Inc.

Numéro de produit : 814,205



Sikasil® WS-304 ME

Date de révision 11/24/2025

Date d'impression 01/09/2026

CA / 3F